

COMPAGNIE TUNISIENNE DE FORAGE
19 RUE DE L'ARTISANAT CHARGUIA II 2035 ARIANA - TUNISIE
FAX N°(216-70) 836 568-PHONE N°(216-70) 837 322

FAX MESSAGE

FROM : C.T.F TO :
FAX REF : ATT : SCE COMMERCIAL
DATE : 20-02-2025 FAX N° :
CONTACT : DC Y/REF :
Page (01) of (10) including this page COPY :

OBJET : CONSULTATION N° PP 26/097

Acquisition des EPI

La Compagnie Tunisienne de Forage se propose de lancer une consultation pour l'acquisition de divers lots d'équipements de protection individuelle EPI conformément aux spécifications techniques détaillées en annexes.

Lot	DESIGNATION	QTE
1	LUNETTE DE SECURITE INCOLORE	400 UN
2	LUNETTE DE SECURITE TEINTEE	400 UN
3	COMBINAISON DE CHAMBRE FROIDE (Jusqu'à -38°C)	8 UN
4	GANTS ANTI-IMPACT	400 UN
5	HARNAIS DE SECURITE	5 UN
6	ENSEMBLE D'INTERVENTION - TENUE POMPIER	2 UN
7	APPAREIL RESPIRATOIRE 30 MIN	3 UN
8	APPAREIL RESPIRATOIRE 45 MIN	2 UN

A cet effet, nous vous invitons à nous soumettre votre meilleure offre de prix en **HTVA** conformément à la procédure ci-dessous :

PROCEDURE DE SOUMISSION :

- Les offres doivent parvenir à la CTF :

1- Par plis fermés :

A l'adresse suivante 19 rue de l'Artisanat charguia 2 -2035 L'Aéroport Tunis-Tunisie, par voie postale sous plis scellés et recommandés ou par rapid poste, ou déposé au bureau d'ordre de CTF contre décharge.

A/ L'enveloppe externe doit :

* être adressée au nom de :

Monsieur le Président Directeur Général

* Porter uniquement :

- L'adresse de la CTF,
- Les références de la consultation (PP 26-097),



- La mention " NE PAS OUVRIR "

* Contenir :

Une autre enveloppe interne cachetée

B/ L'enveloppe interne doit :

* porter :

- la mention " : OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE "

- le nom et l'adresse du soumissionnaire

* contenir à l'exclusion de tout autre document :

- Le texte de la consultation & les annexes dûment signés et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.
- L'offre financière dûment signée et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.

2- Par e-mail :

A l'adresse suivante : closed.bids@ctf.com.tn

Votre mail doit :

* Porter :

La référence de la consultation (PP25-097)

* Contenir :

- Le texte de la consultation & les annexes dûment signés et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.
- L'offre financière dûment signée et portant obligatoirement le cachet du soumissionnaire.

Les offres doivent parvenir à la CTF dans les meilleurs délais mais pas plus tard que

05/03/2026

(Cachet bureau d'ordre central de la CTF faisant foi pour les plis).

Toute offre parvenue après les délais sera rejetée.

Méthodologie d'évaluation :

Les offres financières seront classées du moins disant au plus disant et sera retenue l'offre moins disant, pour chaque lot, qui sera conforme techniquement aux prescriptions de la présente consultation.

Conditions particulières

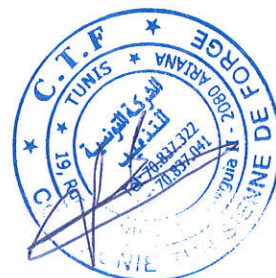
- Les fournisseurs peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
- La CTF se réserve le droit de commander partiellement ou la totalité des lots.
- De préférence le délai de livraison est d'une semaine à partir de la date de réception de notre bon de commande.
- Le mode de paiement est de 45 jours, par virement bancaire, date réception de votre facture à notre Bureau d'ordre accompagnée des attachements signés par les deux parties.

Tout en restant à votre disposition pour toute information complémentaire, veuillez agréer, messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

SALUTATIONS

CTF

DIRECTION APPROVISIONNEMENT & MARKETING



ANNEXE

SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR PROTECTION OCULAIRE

SPECIFICATIONS		MINIMUM EXIGE	SPECIFICATIONS PROPOSEES	AVIS DE LA COMMISSION
LOT N°1 : LUNETTES DE SECURITE INCOLORES	Conformité à la norme	EN 166 et EN 170		
	Oculaire	* Oculaire polycarbonate de protection faciale et latérale totale des yeux, de classe optique 1 et de code de résistance mécanique F selon la norme EN 166 : 2001 * Revêtement anti-rayures (AS)		
	Champ de vision	panoramique 180°		
	Monture	Monture légère inférieure ou égale à 24 grammes		
	Marquage	W 166 FT CE - 2C-1,2 W 1 FTKN CE		
LOT N°2 : LUNETTES DE SECURITE TEINIEES	Filtre UV	Filtre supérieur ou égale à UV 400		
	Conformité à la norme	EN 166 et EN 172		
	Oculaire	* Oculaire polycarbonate de protection faciale et latérale totale des yeux, de classe optique 1 et de code de résistance mécanique F selon la norme EN 166 * revêtement anti-rayures (AS)		
	Champ de vision	panoramique 180°		
	Monture	Monture légère inférieure ou égale à 24 grammes		
	Marquage	W 166 FT CE - 5-2,5 W 1 FTKN CE		
	Filtre UV	Filtre supérieur ou égale à UV 400		

NB : Fiches de sécurité et échantillons exigés



ANNEXE 1

SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR COMBINAISON CHAMBRE FRIGORIFIQUE

SPECIFICATIONS		MINIMUM EXIGE	SPECIFICATIONS PROPOSEES	AVIS DE LA COMMISSION
COMBINAISON CHAMBRE FRIGORIFIQUE	1 - Conforme à la norme	EN : 342 Vêtement de protection contre le froid		
	2 - Taille	Tailles internationales : XXL		
	3 - Matière	Tissu extérieur 100 % nylon Rembourrage 100 % polyester Insulation au total env. 320 g/m² Doublure 100 % polyester		
	4 - Caractéristiques	Bande réfléchissante sur la taille et les jambes - Fermeture zippée continue sous rabat à l'avant - Bande élastique dans la ceinture - 1 poche poitrine à gauche - 2 poches latérales plaquées avec rabat - Poche à la manche gauche avec compartiment fermeture zippée - poches plaquées aux genoux - Fermeture zippée sur le côté avec rabat pour enfiler le vêtement plus facilement.		
	5 - Isolation thermique	isolation thermique : 0,475 (B)		
	6 - Perméabilité à l'air	perméabilité à l'air : ≥ classe 2		
	7- Autre Exigences	Fiche technique exigée.		



ANNEXE 8

SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR GANTS ANTI-IMPACT

SPECIFICATIONS		MINIMUM EXIGE	SPECIFICATIONS PROPOSEES	AVIS DE LA COMMISSION
GANTS ANTI-IMPACT	Conformité aux normes	EN420 + EN 388 : 2016 + ANSI 105		
	Industries	Oil & Gas Drilling		
		Protection antichoc en caoutchouc thermoplastique (TPR) au dos de la main et sur toute la longueur des doigts		
		Doubleure de paume résistante aux coupures fabriquée avec DuPont™ Kevlar®		
		Renforcement de la selle du pouce		
		Dos de la main en nylon respirant		
		Couleur haute visibilité pour une sécurité accrue		
		Disponibilité des tailles : M, L, XL et XXL		
		Indice de performance : EN 388: ≥ (4, X, 4, 4 FP) ; CUT A6 ; ABR 5		
		Marquage : Conformément aux exigences de la norme EN 420		
Fiche technique et échantillon exigés.				



[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

[Signature]

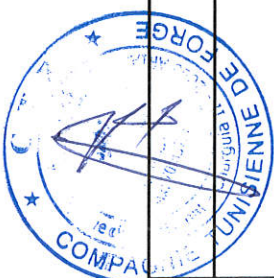
[Signature]



ANNEXE 3

SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR HARNAIS DE SECURITE

SPECIFICATIONS	MINIMUM EXIGE	SPECIFICATIONS PROPOSEES	AVIS DE LA COMMISSION
1- Conforme à la norme	EN361		
2- Taille	Très grand		
3- Accrochage	Extension en aluminium de D d'accrochage dorsal D d'accrochage avant et latéraux en aluminium Matériau hydrofuge pour éviter l'adhérence d'impuretés et de moisissures qui est plus résistant à l'abrasion. Témoins de chute intégrés Sangles antitraumatisme pour suspension intégrées Dispositifs de réglage vertical : Ajustement simple et rapide élimine les brins morts, se verrouille en empêchant le glissement Boucles à fermeture rapide Systèmes de retenue de longe intégrés Rembourrage pour les épaules, le dos et les jambes		
4- Caractéristiques			
HARNAIS DE SECURITE			
5- Accessoires	Longes à absorption d'énergie avec deux (2) points d'ancrage Norme : EN355 Longe deux point d'ancrage très résistante, peut être utilisée pour créer rapidement un point d'ancrage à partir d'une structure existante; Longueur 2mètres Sangle antiabrasives pour usage intensif, résistance à la traction 57 KN Connecteur au corps : Verrou en aluminium quart-de-tour, ouverture 20 mm, résistance à la rupture 28 kN Connecteurs d'ancrage : Deux mousqueton d'amarage, ouverture de 21 mm, résistance à la reperture 22 KN		
6- Autre Exigences	Fiche de technique exigée.		



ANNEXE 4

SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR
Ensemble d'intervention - Tenue pompier

SPECIFICATIONS		MINIMUM EXIGE	SPECIFICATIONS PROPOSEES	AVIS DE LA COMMISSION
Norme		Marquage CE conformément à la directive UE 2016/425 EN143:2008 - Casques pour la lutte contre le feu dans les bâtiments et autres structures EN16471:2014 - Casques pour la lutte contre les feux d'espaces extérieurs EN16473:2014 - Casques pour le secours technique Isolation électrique pour utilisation sur des installations basse tension selon EN50365:2002		
Description		Casque : Modèle type B conforme à la norme EN443 - Calotte intégrale et enveloppante (sous l'oreille) - Ecran facial : * Couverture complète du visage et du menton. - Ecran oculaire : * Version claire et teintée - Ajustement réglable sur le visage - Compatible avec le port de lunettes correctrices - Prise en main facile grâce aux zones de préhension intégrées à gauche et à droite - Bavoirs : Fixation par des clips pour un montage et un démontage facile.		
Matière		• Coque : thermoplastique haute température, moulé par injection • Sangle : ignifugé, mélange modacrylique/coton + polyamide • Intérieurs (textile) : Viscose/Aramide		

NB : Fiche Technique exigée

SPECIFICATIONS		MINIMUM EXIGE	SPECIFICATIONS PROPOSEES	AVIS DE LA COMMISSION
Norme		EPI de Catégorie III: • EN 469 Niveau II • EN 1149 : Antistatique		
Description		Ensemble pompier (veste + surpantalon) ergonomique et léger de 3 couches de hautes performances thermiques et mécaniques Tissu extérieur : * Nomex® : couleurs solides et résistantes à la lumière, au lavage et à l'usure. • Kevlar®, grande résistance mécanique Membrane : * Imperméable et transpirable en PTFE conforme à la norme ISO 16504 (protection contre la pénétration des virus et des pathogènes) VESTE : • Epaules et partie haute du dos avec séparateurs rembourrés pour compenser le poids de l'ARI (appareil respiratoire isolant) • Cou avec soufflet élastique en tissu de maille qui facilite l'ajustement • Système de sauvetage occulte sur la partie supérieure du dos en conformité avec la norme NFPA 1971 • Coudes et épaules avec tissu renforcé en aramide silicone avec rembourrage intérieur • 4 poches extérieures : 2 sur la partie supérieure à hauteur de la poitrine avec ouverture verticale et 2 sur la partie inférieure à hauteur de la taille avec fermeture diagonale afin de faciliter l'accès. • Compartiments pour radio et lampe sur les poches de la poitrine • Barrière anti-capillarité à l'intérieur des manches et de la taille SUR- PANTALON: • Zone lombaire ample pour protéger l'utilisateur lors des mouvements à l'avant • Bretelles en "Y" rembourrées, ajustables et démontables. • Poches plaquées inclinées. Ajustement au niveau de la ceinture • Genoux avec tissu renforcé en aramide silicone avec rembourrage intérieur • Barrière anti-capillarité à l'intérieur du bas du pantalon		
COULEURS		BLEU MARINE FONCÉ		

NB : Fiche Technique exigée



ANNEXE 4

SPECIFICATIONS		MINIMUM EXIGE	SPECIFICATIONS PROPOSEES	AVIS DE LA COMMISSION
Norme		EN 150990 : 2012 SRC H13 CI		
Description		* TIGE : Cuir fleur noir 2,2 ± 0,2mm, ignifugé et traité hydrofuge * DOUBLURE : Dermody Coolmax, 100% étanche et respirante, Haute résistance à l'abrasion et 100% recyclable. * SEMELLE INTERIEURE : Semelle intérieure de confort amovible, Mousse haute densité au talon absorbant les chocs, Forme anatomique, Antistatique, * SEMELAGE : Montage soudé, Semelage en caoutchouc nitrile, Résistance à la glisse (SRC), Haute résistance à l'abrasion, Antistatique Haute résistance à la chaleur de contact (HRC), Isolation contre le froid (CI) et la chaleur (HI3), Resssembleable à l'identique de l'état d'origine, Semelle anti perforation en acier inoxydable.		

NB : Fiche Technique exigée

SPECIFICATIONS		MINIMUM EXIGE	SPECIFICATIONS PROPOSEES	AVIS DE LA COMMISSION
Norme		EN 389, EN 407, EN 659 CAT III		
Description		Gants Pompiers, Protection des articulations des doigts Haute résistance mécanique à l'abrasion Imperméable, coupe-vent avec une respirabilité optimale, anatomique Entièrement doublé pour une protection supérieure pendant des opérations de lutte contre le feu et de sauvetage les plus diverses. Il y a des renforts au niveau des articulations et des veines et une bande réfléchissante.		

NB : Fiche Technique exigée

SPECIFICATIONS		MINIMUM EXIGE	SPECIFICATIONS PROPOSEES	AVIS DE LA COMMISSION
Norme		EN 471		
Description		Fabriquée 100 % en coton Largeur : 55 mm Boucle et contre boucle réglable D métallique Oui, fixe Traitement ignifugé Conforme à la norme EN471 Résistance > à 500 daN Boucle et contre boucle en acier recouvert de nilsan par dépôt électrolytique Excellente tenue anticorrosion.		

NB : Fiche Technique exigée

SPECIFICATIONS		MINIMUM EXIGE	SPECIFICATIONS PROPOSEES	AVIS DE LA COMMISSION
Matière		Nomex		
Description		Résiste à la chaleur et à la flamme Ne fond pas, ne goutte pas Conductivité thermique extrêmement faible Résiste à l'abrasion et au déchirement Confortable à porter Ignifuge		

NB : Fiche Technique exigée

2023

4



ANNEXE 5

SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR APPAREIL RESPIRATOIRE

03 Unitée Appareil respiratoire autonome 30 min	SPECIFICATIONS		SPECIFICATIONS PROPOSEES	AVIS DE LA COMMISSION
	Conformité aux normes	MINIMUM EXIGE		
Appareil respiratoire autonome se compose de :		EN137 - EN 136:1998		
		Réserve d'air comprimé respirable: EN12245; EN144-1; EN 144-2 - Autonomie Capacité : > 6 L- Pression : 200 à 300 Bars - Matière : léger (CARBON,)		
		Masque complet Panoramique avec membrane phonique : EN 136 Classe III son design ergonomique lui permet de s'adapter à toutes les formes de visages et son oculaire grand angle, traité anti-rayure, assure un champ de vision panoramique sans déformation optique. La pièce faciale, le demi-masque intérieur, et la jupe sont en haute performance. Sa structure garantit une résistance optimale dans les environnements froids et chauds.		
		Détendeur haute pression (HP/MP) : abaissement de la pression 200 Bars de la bouteille à 6 ou 7 bars tout en conservant un débit continu et régulier		
		un régulateur basse pression (MP/BP): (souple à la demande au niveau du masque) abaissement de la pression fournie par le détendeur HP à une pression positive.		
Exigences :		Dossard : - Assure la facilité de mouvements du porteur - Harnais avec bretelles enveloppantes et ignifuges		
		Avertisseur sonore: - Endenchement à 55±5 bar et se maintient jusqu'à une pression résiduelle de 10bar (norme EN137)		
		* Livraison les documents techniques (épreuve hydrostatique des bouteilles, certificats,...) correspondants : Certificats d'épreuves individuels/ N° de Série : les certificats en question doivent être Tunis-fils, et ce conformément au Décret Tunisien en vigueur.		
		Certificat / Attestations de recharge.		
		Emballage individuel : coffret de protection ininflammable		
		* Livraison des certificats:		
		- de représentation du fabricant en Tunisie		
		- de garantie		
		- d'un ou/et des techniciens habilités par le fabricant		

Signature

Signature



ANNEXE 6

SPECIFICATIONS TECHNIQUES POUR APPAREIL RESPIRATOIRE

02 Unitée Appareil respiratoire autonome 45 min	SPECIFICATIONS		MINIMUM EXIGE		SPECIFICATIONS PROPOSEES	AVIS DE LA COMMISSION
	Conformité aux normes		EN137 + EN 136 :1998			
Appareil respiratoire autonome se compose de :			Réserve d'air comprimé respirable: EN12245; EN144-1; EN 144-2 - Autonomie Capacité : > 6 L - Pression : 200 à 300 Bars - Matière : Ieré (CARBON,)			
			Masque complet Panoramique avec membrane phonique : EN 136 Classe III son design ergonomique lui permet de s'adapter à toutes les formes de visages et son oculaire grand angle, traité anti-rayure, assure un champ de vision panoramique sans déformation optique. La pièce faciale, le demi-masque intérieur, et la jupe sont en haute performance. Sa structure garantit une résistance optimale dans les environnements feux et chimiques.			
			Détendeur haute pression (HP/MP) : abaissement de la pression 200 Bars de la bouteille à 6 ou 7 bars tout en conservant un débit continu et régulier			
			un régulateur basse pression (MP/BP) : (souple à la demande au niveau du masque) abaissement de la pression fournie par le détendeur HP à une pression positive.			
			Dossard: - Assure la facilité de mouvements du porteur - Harnais avec bretelles enveloppantes et ignifuges			
			Avertisseur sonore: - Enclenchement à 55±5 bar et se maintient jusqu'à une pression résiduelle de 10bar (norme EN137)			
Exigences :			* Livraison des documents techniques (épreuve hydrostatique des bouteilles, certificats...) correspondants : Certificats d'épreuves individuels/ N° de Série : les certificats en question doivent être Tunisiens, et ce conformément au Décret Tunisien en vigueur.			
			Certificat /Attestations de recharge.			
			Emballage individuel : coffret de protection ininflammable			
			* Livraison des certificats: - de représentation du fabricant en Tunisie - de garantie - d'un ou/et des techniciens habilités par le fabricant			

[Signature]

[Signature]